

SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 14 JANVIER 2025

Tenue à la salle du conseil de la Municipalité du Village de Roxton Falls à 18H30

À laquelle sont présents

Les membres du CA: M. Stéphane Beauchemin, président
M. Jean-Marie Laplante, vice-président
M. François Légaré
M. Pierre Larivière
M. François Gastonguay
Mme Lynda Cusson

Sont également présent(e)s :

Directrice générale et secrétaire-trés : Mme Angèle Beauchemin
Responsables du service d'incendie : Guy Cusson, directeur
Janick Beauregard, assistant-directeur
Mario Bérubé, chef aux opérations

Formant quorum complet, l'assemblée est présidée par M. Stéphane Beauchemin, président.

153-01-2025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 14 JANVIER 2025

Il est proposé par François Légaré
Il est secondé par Lynda Cusson
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter l'ordre du jour du mardi 14 janvier 2025, tel que présenté.

Le point «*varia*» demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

154-01-2025

NOMINATIONS DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE ROXTON FALLS POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 13-2020 décrétant les règles de régie interne, prévoit à l'article no 4, la nomination d'un nouveau président et vice-président ou le renouvellement du mandat de chacun d'eux, pour une durée d'une année;

CONSIDÉRANT QUE la nomination des nouveaux dirigeants pour chacun de ces postes est prévue lors de la tenue de la première séance du conseil d'administration de l'année;

CONSIDÉRANT QUE pour le prochain terme, la candidature de M. Stéphane Beauchemin, maire de la Municipalité du Canton de Roxton, est proposée au poste de président de la Régie incendie, pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE pour le prochain terme, la candidature de M. Jean-Marie Laplante, maire de la Municipalité du Village de Roxton Falls, est proposée au poste de vice-président de la Régie incendie, pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE M. Stéphane Beauchemin et M. Jean-Marie Laplante dûment présents, acceptent leur nomination respective à titre de président et vice-président de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie pour l'année 2025;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé Pierre Larivière

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration, d'accepter les nominations suivantes, soit M. Stéphane Beauchemin au poste de président et de M. Jean-Marie Laplante, au poste de vice-président du conseil d'administration de la Régie incendie, pour l'année 2025. Ces nouvelles fonctions entrent en vigueur immédiatement.

Adoptée

155-01-2025

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 12 NOVEMBRE 2024

Il est proposé par Jean-Marie Laplante
Il est secondé par Pierre Larivière
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le mardi 12 novembre 2024, tel que rédigé.

Adoptée

156-01-2025

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :
NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2024 – AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2024

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>		
200 Salaires nets pompiers volontaires (Salaires, vac., garde, téléph, format.)		5 223.78 \$
200 Desjardins Assurances (Cotisations RVER - novembre 2024)		77.88 \$
321 GLS Logistics Systems Canada (Réception de colis)		198.32 \$
331 Cooptel (Services téléphoniques et internet)		75.64 \$
331 Telus (Téléphone cellulaire directeur)		129.18 \$
493 Assoc. Gestionnaires en sécurité inc. & civile du Qc (Barettes 5-10-15 ans)		222.36 \$
454 Lettrage Pékott Inc. (Tableau 911)		223.05 \$
527 Sécurité Maska Inc. (Remplissage de cylindres d'air, inspection et pièces)		778.44 \$
529 Groupe CLR Plus (Portatif Kenwood UHF avec écran)		1 283.12 \$
641 Protection incendie CFS Ltée (Lampe tower Pro)		632.31 \$
670 Munic. Village de Roxton Falls (Cartouche pour imprimante)		152.24 \$
692 E. Côté et Fils Inc. (Nettoyant désinfectant)		25.28 \$
692 Marché Tradition (Produits nettoyeurs et papier hyg.)		53.84 \$
693 Boivin et Gauvin Inc. 1200° (Agent encapsuleur F-500)		356.42 \$
699 Petite Caisse (Renflouement)		23.78 \$
<i>VÉHICULES</i>		
631 Ultramar – Visa (Essence)		241.60 \$
<i>BÂTISSE</i>		
632 Harnois Énergies Inc. (Propane)		338.52 \$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:		<u>10 035.76 \$</u>

ENCAISSEMENTS

13-11-2024	SOPFEU (Remb. Intervention feu de broussailles)	6023.96\$
03-12-2024	Munic. du Canton de Roxton (Interventions sur territoire Canton)	2703.12\$
03-12-2024	Munic. du Village de Roxton Falls (Interventions - territoire Village)	2580.91\$
TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS:		<u>11 307.99 \$</u>

156-01-2025

Il est proposé par Lynda Cusson
Il est secondé par Jean-Marie Laplante
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

157-01-2025

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA PÉRIODE SUIVANTE : DÉCEMBRE 2024/JANVIER 2025 – AUTORISATION DE PAIEMENT ET RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- DÉCEMBRE 2024/JANVIER 2025

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
ADMINISTRATION ET TECHNIQUE		
200	Salaires nets pompiers volontaires (Salaires, vac., garde, téléph., format.)	6 032.61 \$
200	Revenu Québec (Remise octobre à décembre 2024)	7 379.05 \$
200	Revenu Canada (Remise octobre à décembre 2024)	2 795.71 \$
200	Desjardins Assurances (Cotisations RVER - décembre 2024)	57.67 \$
---	Brigade des incendies (Club social 2024 - 2e vers.)	504.00 \$
321	GLS Logistics Systems Canada (Envoi de colis)	47.27 \$
422	FQM Assurance (Renouvellement Assurances respons. & accident)	16 574.54 \$
454	Centre de Services Scolaire Des Chênes (Formation Pompier I - 3e vers.)	2 658.00 \$
526	Drumco Énergie (Remplacer bouchon du filtre et joint d'étanchéité)	482.69 \$
610	APAM (Cotisation 2025 - service de cafétéria mobile)	780.00 \$
VÉHICULES		
424	FQM Assurances (Renouvellement Assurances véhicules)	4 198.68 \$
631	Ultramar – Visa (Essence)	68.11 \$
BÂTISSE		
443	Déneigement DM (Enlèvement de la neige des cours - 1er vers.)	603.62 \$
632	Harnois Énergies Inc. (Propane et location de réservoir) Correction	1 217.31 \$
632	Harnois Énergie (Propane caserne)	505.50 \$
681	Hydro-Québec (Électricité à la caserne)	461.52 \$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:		44 366.28 \$

ENCAISSEMENTS

17-12-2024	Ville d'Acton Vale (Entraide le 22/10/2024)	593.98
30-12-2024	Munic. du Village de Roxton Falls (Interventions sur territoire Village)	1 254.20
06-01-2025	Les Pétales Coulombe et Fils (Pompage de l'huile à chauffage restante)	538.95
06-01-2025	Munic. de Roxton Pond (Entraide rue Bellemare et 5e rang et rue Stanley)	1 772.78
09-01-2025	Municipalité de St-Valérien-de-Milton (Entraide rang 11)	1 573.62
TOTAL DES REVENUS POUR LE MOIS:		5 733.53 \$

157-01-2025

Il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par Jean-Marie Laplante

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, secrétaire-trésorière et directrice générale certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 14 janvier 2025

Angèle Beauchemin, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

158-01-2025

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE OU DE SON REPRÉSENTANT

Le directeur dépose son rapport du mois dans lequel il fait mention des Interventions qui ont eu lieu au cours des périodes suivantes : novembre et décembre 2024.

Dossiers et achats

- La Régie de Loisirs de Roxton Falls a fait don d'un frigo au service d'incendie.
- Détecteur de gaz : le coût des réparations s'élève à 911.00\$ avant taxes.
- Ville d'Acton Vale : proposition d'un projet pour l'achat et utilisation regroupés d'une station de remplissage d'air respirable.
- M. Daniel Roy a remis sa démission à titre de pompier volontaire, laquelle prend effet le 31 décembre 2024.
- Réception pour la remise des barrettes et certificats.
- Les vieux bunkers qui ne servaient plus ont été apportés à la Ville de Longueuil. Le responsable du projet les acheminera au Honduras, car les pompiers là-bas combattent les feux sans équipement de protection.
- Service d'incendie de l'île Perrot a fait don de boyaux et de lances au service d'incendie de Roxton Falls. Envoyer lettre de remerciements.

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Pierre Larivière

Il est secondé par Lynda Cusson

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport transmis par le directeur du service d'incendie et d'autoriser les décisions qui en découlent.

Adoptée

159-01-2025

RENOUVELLEMENT DES POLICES D'ASSURANCES – BIENS ET RESPONSABILITÉ CIVILE ET ASSURANCE ACCIDENT DES POMPIERS VOLONTAIRES POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QU'un tableau sommaire a été établi afin d'informer les membres du conseil d'administration des principales limites et protections d'assurances qui s'appliquent sur les biens de la Régie incluant les véhicules d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE ce tableau fait également mention des diverses limites en responsabilité civile selon les divers types d'assurance ;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de la police d'assurance de la Régie pour l'année 2025 comporte une prime totale de 19 955.72\$ incluant la taxe de vente de 9%, laquelle est non remboursable ;

CONSIDÉRANT QUE la police d'assurance «ACCIDENT POMPIER» est renouvelée au mêmes conditions, laquelle comprends une limite de 100 000\$ par pompier avec une indemnité hebdomadaire de 250\$, dont la prime totalise un montant de 817.50\$ taxe incluse.

CONSIDÉRANT QUE le présent tableau fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par François Gastonguay

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'autoriser le renouvellement des polices d'assurance de la Régie pour l'année 2025. Soit :

- Assurance biens et responsabilité – MMQ Assurances
- Assurance «Accident pompiers» - AIG Canada

Adoptée

160-01-2025

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES – BESOINS ANNUELS EN MATIÈRE DE FORMATION : POMPIER I ET POMPIER II ET AUTRES;

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités et aux régies incendie, la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Roxton Falls désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Roxton Falls prévoit la formation de 1 pompier à la formation : Officier non-urbain (ONU), 1 pompier à la formation : Auto-sauvetage et 1 pompier à la formation : Matières dangereuses – opérations, au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la Régie doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Acton en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence,

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par Lynda Cusson

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au Ministère de la Sécurité Publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Acton.

Adoptée

161-01-2025

FORMATION OFFICIER NON-URBAIN (ONU) POUR 1 POMPIER VOLONTAIRE DU SERVICE D'INCENDIE

CONSIDÉRANT QU'une formation ONU en regroupement débute le 2 février prochain à St-Germain-de-Grantham;

CONSIDÉRANT QU'afin d'être en conformité avec les nouvelles exigences en matière de sécurité publique, le service d'incendie doit nommer de nouveaux officiers;

CONSIDÉRANT QUE David Morel, pompier volontaire depuis plusieurs années est intéressé à suivre cette formation;

PAR CONSÉQUENT.

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'autoriser l'inscription de David Morel, pompier volontaire, à la formation ONU qui débutera le 2 février prochain. Le coût approximatif pour cette formation est de 2 525\$.

Adoptée

162-01-2025

PROJET DE RÈGLEMENT NO 16-2024 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE ROXTON FALLS : AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par un membre du conseil d'administration, soit M. Jean-Marie Laplante, qu'à une séance subséquente du conseil d'administration, sera présenté pour adoption le règlement no 16-2024 Édifiant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls.

Le projet de règlement 16-2024 est présenté et déposé par M. Jean-Marie Laplante.

Celui-ci remplace le règlement no 15-2022 Édifiant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Régie.

- L'éthique a pour objet d'indiquer comment les êtres humains doivent se comporter, agir, être entre eux et ce qui les entourent.
- La déontologie a pour but de guider la conduite et vise à identifier ce qui est permis et ce qui est interdit.

Adoptée

163-01-2025

DÉPÔT DU RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

CONSIDÉRANT QU'en date du 16 octobre 2018, la Régie a adopté le Règlement #10-2018 sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QU'au moins une fois l'an, la Régie doit déposer, lors d'une séance régulière du conseil d'administration, un rapport concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle ;

CONSIDÉRANT QU'au cours de l'année 2024, la Régie n'a procédé à aucun appel d'offre, ni sur invitation; et n'a octroyé aucun contrat de gré à gré qui aurait pu faire l'objet de plainte ou de sanction ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par François Gastonguay

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter pour l'année 2024, le dépôt du rapport relatif à l'application du règlement #10-2018, sur la gestion contractuelle.

Adoptée

164-01-2025

MRC D'ACTON : PROJET D'ACHAT ET D'UTILISATION REGROUPÉ POUR LE RAVITAILLEMENT EN AIR RESPIRABLE

CONSIDÉRANT la demande adressée à la MRC d'Acton par la Ville d'Acton Vale à connaître l'intérêt des SSI à participer à un projet d'achat et d'utilisation regroupés concernant le ravitaillement d'air respirable utilisé sur les lieux d'une intervention;

CONSIDÉRANT QUE certains facteurs seront tout de même à considérer relativement à ce projet tels que le coût, la mise en application, le genre d'équipement;

PAR CONSÉQUENT,

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter de participer au projet d'achat et d'utilisation regroupé pour le ravitaillement en air respirable.

Considérant les coûts élevés d'un tel projet ainsi que les différentes alternatives possibles quant aux équipements choisis, la Régie demande d'être consultée avant la mise en oeuvre du projet final.

Adoptée

Point no 13 - Varia

Aucun point ne fût ajouté au varia

Point no 14 - Dossiers et correspondance

- Régie de Loisirs : don au service d'incendie d'un frigo provenant du centre communautaire.
- Mun. Village de Roxton Falls : Résolution #247-12-2024 – liste des comités pour 2025.
- Canton de Roxton : Résolution #228-12-2024 – Adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'année 2025
- Village de Roxton Falls : Résolution #234-12-2024 – Adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'année 2025
- Liste des interventions incendie par territoire pour l'année 2024

165-01-2025

LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Lynda Cusson

Il est secondé par Pierre Larivière

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration de lever la séance à 19H20.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Stéphane Beauchemin
Président

Angèle Beauchemin
Directrice-générale
et secrétaire-trésorière